



APPEL DE CANDIDATURES POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2025

ÉCHÉANCE LE 24 MAI 2024

Faire partie du conseil d'administration du RED, c'est participer activement à la vitalité de l'organisme. C'est de vous assurer que les écoles de danse et leurs enseignants sont bien représentés dans tous les genres de danse et que les besoins du terrain sont priorités.

Le conseil d'administration du RED regroupe des membres (directions et enseignants) ainsi que des spécialistes de différents domaines. Ensemble, ils décident des priorités d'action et accompagnent la directrice générale dans son rôle de gestionnaire. Ils s'assurent d'une saine gestion et de la mise en œuvre du plan d'action stratégique.

Le conseil d'administration du RED est composé de 10 administrateurs, dont 5 postes sont en élection cette année.

Quelle est la durée du mandat?

Le mandat des administrateurs est d'une durée de deux ans et se termine à la fin de l'assemblée générale de l'année d'échéance.

Tout administrateur dont le mandat se termine est rééligible pour poursuivre son mandat s'il en exprime le désir et s'il est réélu.

Il y a cinq postes en élection.

PROCÉDURES POUR LA MISE EN CANDIDATURE :

Vous aimeriez tenter l'expérience et faire partie du conseil d'administration du RED? Voici la marche à suivre, dans le respect des règlements généraux :

1. Assurez-vous d'être membre en règle du RED (si vous êtes un enseignant, assurez-vous que la direction de votre école est membre et qu'elle vous a ajouté comme membre affilié).
2. Vous devez [remplir le formulaire](#) de mise en candidature et nous le retourner par courriel à direction@red-danse.ca , avec une lettre de motivation qui décrit votre intérêt envers la mission du RED et la contribution que vous souhaitez apporter AVANT LE 24 MAI 2024.

3. Vous devez être présent à l'Assemblée générale annuelle du RED le 29 juin 2024 pour vous présenter brièvement (si vous ne pouvez pas être présent, mais que vous voulez siéger au conseil d'administration, c'est possible, contactez-nous pour les détails).
4. Une fois élu, vous devrez signer un engagement à respecter le code d'éthique et la confidentialité.

S'il n'y a que le nombre de candidats pour le nombre de postes disponibles, ceux-ci seront élus par acclamation.

S'il y a plus de candidats que de postes disponibles, les délégués votant passeront au vote.

ÉCHÉANCE LE 24 MAI 2024

Pour toute question, contactez-nous à direction@red-danse.ca.